

## Poste de **Neubois** à 120-25 kV et ligne d'alimentation à 120 kV

De nouveaux  
équipements  
pour améliorer  
la fiabilité  
du réseau

Certains postes et lignes du réseau électrique à 69 kV de la région de la Chaudière-Appalaches ont atteint la fin de leur vie utile. C'est l'occasion non seulement de remplacer les équipements vétustes pour maintenir la qualité et la fiabilité de l'alimentation des clients, mais aussi de revoir la conception globale du réseau à long terme dans le cadre d'un plan d'évolution régional.

Pour ces raisons, Hydro-Québec prévoit construire un nouveau poste à 120-25 kV, le poste de Neubois, dans la municipalité de Saint-Narcisse-de-Beaurivage. Il remplacera le poste de Scott à 69-25 kV qui est vétuste et qui ne peut être reconstruit au même endroit, de même que le poste de Beaurivage à 69-25 kV qui nécessite des investissements importants.

Le poste de Neubois sera raccordé au réseau par une nouvelle ligne biterne à 120 kV sur pylônes en acier qui comprendra deux sections distinctes : une section d'environ 16 km entre Saint-Narcisse-de-Beaurivage et Scott, à l'emplacement de la ligne à 69 kV sur portiques en bois qui sera démantelée, et

une section de quelque 8 km entre les municipalités de Scott et de Sainte-Marie. Le choix d'une ligne biterne pour cette section permet de maintenir à deux le nombre de lignes juxtaposées puisque la ligne existante à 120 kV sera démantelée.

Ces équipements, conçus selon les nouveaux critères de conception pour mieux résister au verglas, permettront d'améliorer la fiabilité et la qualité de l'alimentation électrique de la population desservie.

Après la mise en service des équipements prévue en 2012, Hydro-Québec démantèlera les postes de Scott et de Beaurivage, ainsi que la ligne 769 et une grande partie de la ligne 787, soit une soixantaine de kilomètres de lignes en tout.

Ce bulletin présente les emplacements étudiés pour le poste et les tracés proposés pour la nouvelle ligne d'alimentation. Il décrit les solutions privilégiées actuellement par l'équipe de projet en fonction des critères techniques, économiques et environnementaux établis.





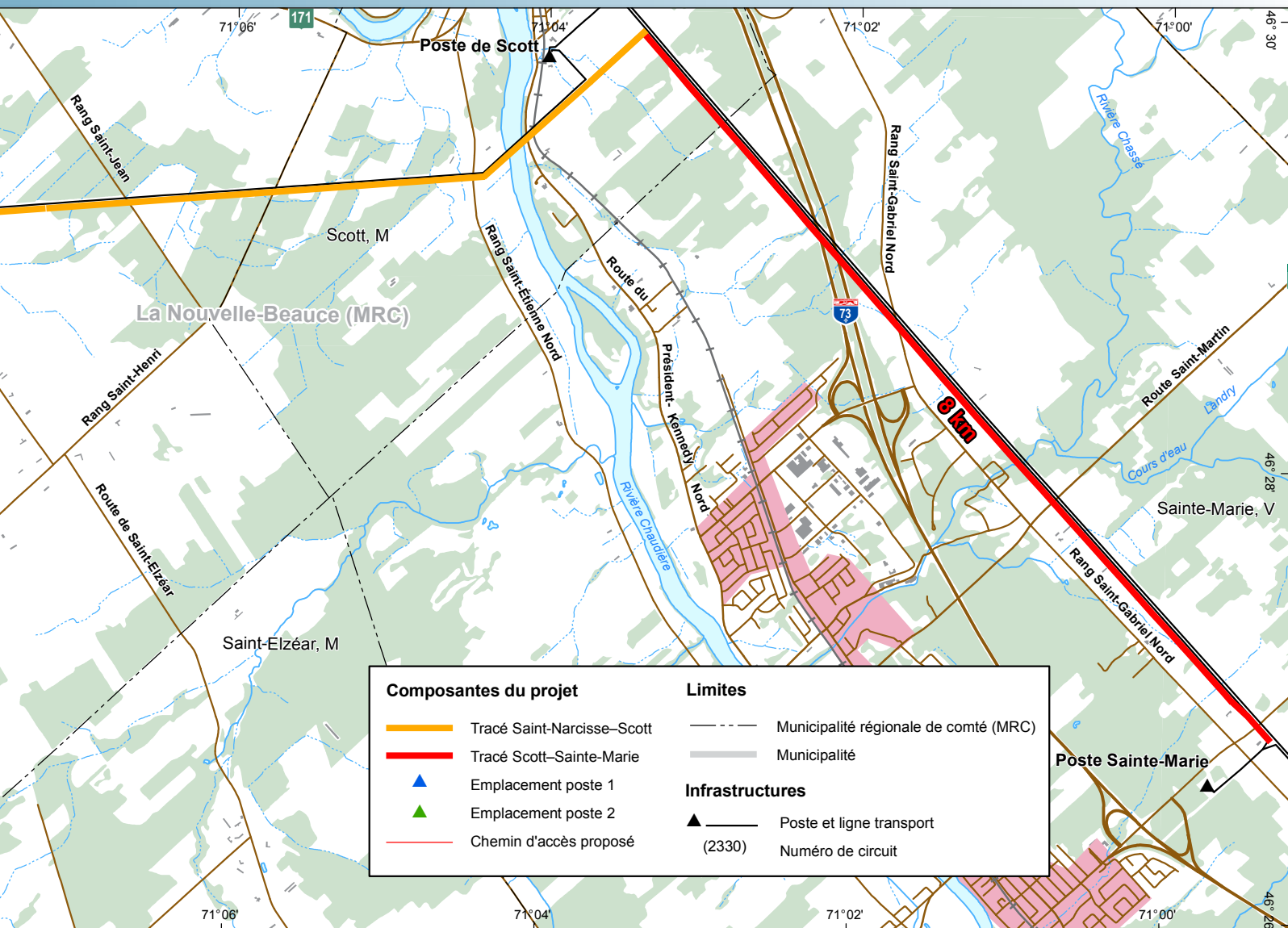
## Les études

Depuis l'automne 2008, Hydro-Québec mène des études environnementales et techniques dans le but de déterminer un emplacement de poste et des tracés de lignes de moindre impact sur l'environnement.

L'emplacement du poste et les tracés des lignes doivent tenir compte des critères suivants :

- Rechercher des emplacements pour le poste à proximité du centre de consommation du réseau de distribution.
- Rechercher des emplacements à proximité de routes existantes afin de faciliter l'accès au poste et le raccordement aux lignes de distribution.
- Rechercher le tracé le plus court possible de façon à diminuer le nombre d'éléments ou d'espaces susceptibles de subir des impacts et à réduire les coûts de construction.
- Éviter les éléments ayant le plus de résistance sur le plan environnemental : résidences, érablières, milieux humides, cultures spécialisées, plantations.
- Limiter les impacts sur le milieu agricole.
- Limiter les impacts sur le paysage.
- Utiliser les emprises existantes, si elles sont conformes aux critères précédemment énumérés.





## Le poste de Neubois

Hydro-Québec a retenu deux emplacements possibles pour l'implantation du nouveau poste de Neubois à proximité du poste de Beauvillage, dans la municipalité de Saint-Narcisse-de-Beauvillage.

### Les caractéristiques du poste

- Le nouveau poste de Neubois comptera deux transformateurs à 120-25 kV.
- Le périmètre clôturé du nouveau poste sera d'environ 100 m sur 140 m, mais le terrain sera toutefois plus grand afin de prévoir un écran visuel.
- D'une capacité de 66,7 MVA, le poste alimentera un réseau de distribution à 25 kV. Quatre lignes desserviront la population à partir du nouveau poste.

L'emplacement 1 répond à la demande de la municipalité de privilégier un emplacement à proximité du poste de Beauvillage. Situé sur les lots 3 839 016 et 3 839 024, cet emplacement est intéressant sur le plan technique puisqu'il se trouve près du rang Saint-Thomas et du rang Sainte-Anne, à proximité du réseau de distribution existant. Il ne nécessite qu'un court chemin d'accès, soit environ 115 m à partir du rang Saint-Thomas. Le poste serait toutefois situé sur des terres cultivées et serait très visible.

Hydro-Québec a également considéré un autre emplacement qu'elle juge plus acceptable sur le plan environnemental. L'emplacement 2 est situé à proximité du poste de Beauvillage, sur le lot 3 839 020. Il est intéressant sur le plan technique, puisqu'il se trouve près du réseau de distribution et que le chemin d'accès à construire pour y accéder à partir du rang Saint-Thomas est d'environ 400 m. Il est situé dans une zone boisée, ce qui permet de le dissimuler. Il est aussi plus rapproché que l'emplacement 1 de la ligne de transport et permet le démantèlement d'un plus grand nombre de supports.

*Le poste de Neubois ressemblera au poste Fréreau ci-dessous.*



## Calendrier

Information et consultation	Hiver 2010
Information sur la solution retenue	Printemps 2010
Obtention des autorisations gouvernementales	Hiver 2010-2011
Début de la construction – poste	Printemps 2011
Début de la construction – ligne	Printemps 2012
Mise en service	Automne 2012

## Pour plus d'information

### Danielle Gauvin

Conseillère – Communication et collectivités  
Direction régionale – Montmorency  
2625, boulevard Lebourgneuf  
Québec (Québec)  
G2C 1P1

Téléphone : 418 845-7417

Sans frais : 1 877 545-6600 poste 7417

Télécopieur : 418 845-7796

Courriel : gauvin.danielle@hydro.qc.ca

## Participation du public

Hydro-Québec invite les organismes, personnes ou groupes concernés à faire part de leurs préoccupations relatives à ce projet, notamment en remplissant le formulaire ci-joint ou lors des rencontres d'information.

## Étapes à venir


Hydro-Québec tient actuellement des séances d'information et de consultation pour les ministères, le milieu municipal, les organismes représentant le milieu, les propriétaires directement touchés et les résidents concernés. À la suite de ces consultations, l'entreprise déterminera l'emplacement qui offre le plus d'avantages sur les plans technique, économique, environnemental et social. Hydro-Québec informera les publics consultés de la solution retenue. Elle déposera ensuite une évaluation environnementale en vue d'obtenir les autorisations gouvernementales requises pour réaliser le projet.



[www.hydroquebec.com](http://www.hydroquebec.com)



2009E1175

 Imprimé sur du papier fabriqué au Québec contenant 100 % de fibres recyclées postconsommation.